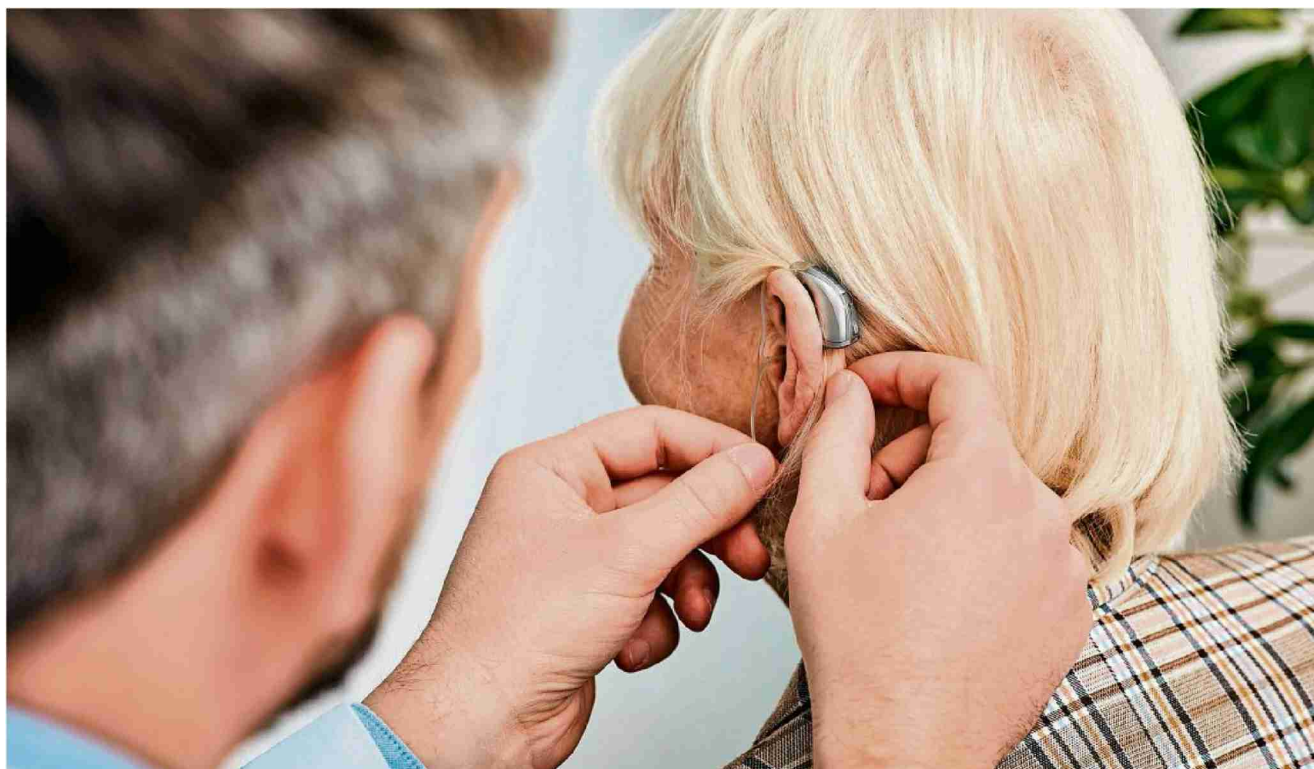




Près d'une personne sur dix souffre de problèmes auditifs



Le port d'un appareil auditif permet d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées. D'où l'importance de la prévention et du dépistage, selon les spécialistes. GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO

Caroline Zuercher

Touchant 8,4% des citoyens, la déficience auditive augmente avec le vieillissement de la population. Elle devient un problème de santé majeur.

Récemment lauréat de l'Oscar du meilleur long métrage, le film «CODA», adaptation du film français «La fa-

mille Bélier», met en lumière la surdité et les déficiences auditives. Un monde qui regroupe différentes réalités, avec des personnes qui entendent mal et d'autres pas ou plus du tout.

Qu'en est-il en Suisse? Selon une récente étude publiée par l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), 8,4% de la population de plus de 15 ans a du mal à suivre une conversation ordinaire ou porte un appareil auditif. Cette prévalence a augmenté de 1,3 point de pourcentage au cours des vingt-

cinq dernières années.

La hausse s'explique principalement par le vieillissement de la population, puisque environ un tiers des plus de 75 ans sont concernés (avec une surreprésentation des hommes). Une forte exposition professionnelle au bruit augmente aussi le risque de problèmes auditifs de 3,1 points de pourcentage, le danger étant particulièrement élevé dans l'agriculture et la sylviculture. «On ne sait pas si ces risques ont progressé, précise Do-



minic Höglinger, collaborateur au bureau d'études BASS et coauteur de l'étude. Mais je ne pense pas que ce soit le cas, car la prévention est meilleure.»

Un désagrément lié à l'âge dont il faut s'accommoder? Les auteurs soulignent au contraire que les déficiences auditives et visuelles constituent «un problème de santé majeur non seulement en raison de leurs conséquences pour les personnes qui en souffrent, mais aussi à cause de leur coût social». Elles occupent la deuxième place des maladies à l'origine du plus grand nombre d'années vécues avec un handicap.

«Ces difficultés sont probablement relativisées dans la société, car elles n'empêchent pas de vivre et parce que le phénomène n'est pas nouveau, observe Dominic Höglinger. Comme les déficiences sont progressives, les gens eux-mêmes s'habituent à moins bien entendre. Des études montrent que les aînés ont tendance à surestimer leur capacité auditive, même s'ils ont une limitation substantielle.»

Des coûts qui se chiffrent en milliards

Les troubles psychiques et de mémoire ainsi que les chutes sont notamment plus fréquents en cas de

difficultés visuelles ou auditives. En transposant à la Suisse des études menées à l'étranger, les chercheurs estiment que les coûts annuels liés aux déficiences auditives se situent entre 3,8 et 6,7 milliards de francs - dont la majorité sont des coûts immatériels et indirects (perte de productivité économique, travail d'assistance non rémunéré des proches et détérioration de la qualité de vie).

Avec le vieillissement de la population, le phénomène va continuer d'augmenter. Mais la prévention et le dépistage permettent d'améliorer les choses. Les chercheurs insistent en particulier sur les appareils auditifs. Pour mémoire, si la perte de l'ouïe est diagnostiquée par un spécialiste, l'AVS et l'AI versent un montant forfaitaire pour de telles aides.

Plus d'appareils qu'à l'étranger

En comparaison avec la moyenne internationale, ces dispositifs sont davantage utilisés dans notre pays et leur usage s'est étendu en vingt-cinq ans. En particulier parmi les retraités: entre 1992 et 2017, le pourcentage de ceux qui recourent à cette assistance est passé de 7,1 à 13,8%. C'est notamment le cas de Jean, 77 ans. «J'arrive à entendre et ces appareils

sont vraiment utiles, raconte ce Vaudois. C'est aussi important que des lunettes. Mais il faut s'adapter et l'entourage doit y participer. Il faut, par exemple, nous parler en face. Et quand on est en groupe, les bruits de fond sont amplifiés, ce qui est gênant.»

L'appareillage a en tout cas permis un succès. Malgré l'augmentation des troubles, la fréquence de la déficience auditive fonctionnelle - les cas de gens qui ont des difficultés à entendre même avec un appareil ou qui n'ont pas recours à un tel soutien - reste plus ou moins stable dans notre pays.

Pas tous égaux

Cette déficience fonctionnelle concerne 5,5% de la population. Elle est notamment due au fait qu'un peu moins de la moitié des personnes malentendantes sont appareillées. Et sur ce point, nous ne sommes pas tous égaux. En effet, plus le statut socioéconomique d'un groupe est bas, plus la probabilité d'avoir des difficultés auditives est élevée et plus la proportion de malentendants équipés est faible. Ces personnes ne sont-elles pas assez informées? Les craintes liées aux coûts jouent-elles un rôle? Avec ces questions, d'autres pistes de réflexion sont ouvertes par les chercheurs.



Hausse du risque de démence

● Christophe Büla, chef du Service de gériatrie au CHUV, à Lausanne, insiste sur l'importance de dépister d'éventuels problèmes, idéalement dès 60 ans. «Une étude que nous avons réalisée a montré que les médecins généralistes testent en général la vue. Mais huit fois sur dix, ils ne pensent pas à l'ouïe.» Le port d'un appareil permet d'améliorer la qualité de vie. À l'inverse, un problème auditif peut clairement conduire à des problèmes psychiques, comme la dépression, parce que la personne s'isole. Plus étonnant,

cela augmenterait le risque de démence. «On estime qu'on peut agir sur environ 40% des facteurs qui peuvent déclencher une démence, détaille Christophe Büla. Et dans ce sous-groupe, 8% des cas seraient liés à l'audition, contre 7% à l'éducation.» Ce risque a été mis en évidence dans des études observationnelles. «Ce phénomène est suspect et cela vaut la peine de s'y pencher», poursuit Christophe Büla. Selon lui, il est peu probable que le processus dégénératif qui conduit à la

démence soit le même que celui qui entraîne une baisse de l'ouïe. Il faut donc chercher l'explication ailleurs. «Cela pourrait être lié au fait que ces aînés ont moins de contacts sociaux, et donc moins de stimulation. Une autre raison pourrait se trouver dans le fait que, si l'on attend trop longtemps avant de mettre un appareil auditif, le risque augmente que des cellules s'atrophient.» Ce qui, conclut le professeur, rend aussi l'utilisation d'appareils plus difficile.
CZU